

RAPPORT CESER

- Rapport fortement teintée de positions françaises répétées :
 - Flux disproportionnés de patients français par rapport aux patients belges
 - Absence de logique de complémentarité
 - Absence d'analyse de l'implantation de l'offre et du contenu de l'offre
 - Absence d'approche des difficultés liées à la démographie médicale et paramédicale
 - Approche du volume et de l'enveloppe budgétaire
 - Pas d'approche patient ni bien-être de la personne handicapée ni de leur famille
 - Approche protectionniste
 - Ecart entre le contenu du rapport technique et la vision dégagée à la fin

- On n'aborde pas la prise en charge en première intention dans l'AMU
- On améliore la protection sociale

- QUESTIONS SUR LES PERSPECTIVES
 - OUVERTURE DE L'ESPACE AUX TERRITOIRES PROVINCIAUX BELGE
 - ARTICULATION ENTRE LES ZOAST EX ARLON-CHARLEVILLE
 - RECONNAISSANCE DES MEDECINS GENERALISTES BELGES COMME MEDECINS REFERENTS
 - PH : METTRE EN PLACE UN CONVENTIONNEMENT PROPOSANT UN FINANCEMENT TYPE 883/2004 & 987/2009 : PAYS DE SOINS
 - INTEGRATION DES ZOAST DANS ESIP